

Ainsi, parce qu'il y a du sang en circulation et que l'uro-poïèse est considérablement accrue chez la femme enceinte, pour ses besoins personnels et ceux de son fœtus, la pression est considérablement augmentée dans le système vasculaire de ses reins, et parce que la pression vasculaire y est augmentée à ce degré, la filtration du sérum y devient très facile, et par suite très fréquente, et par cela même devient cause des accidents qui surviennent du côté du système nerveux.

Disons enfin en terminant l'étiologie des convulsions puerpérales : que toutes les causes que nous avons énumérées tendent à produire une irritation des centres nerveux. L'irritation qu'elles produisent peut être directe ou indirecte selon qu'elle est due au contact immédiat d'un sang vicié, ou qu'elle est consécutive à l'excitation d'un organe plus ou moins éloigné comme la vessie, l'estomac, le tube intestinal, l'utérus, etc.

C'est d'après ces idées que M. Scanzoni a cru devoir diviser l'éclampsie :

1o En convulsion réflexe, c'est-à-dire celle qui provient de l'irritation produite sur l'extrémité périphérique des nerfs sensitifs ;

2o En convulsion spinale provenant de la moëlle épinière directement irritée, et dont l'excitation se propage aux extrémités périphériques ;

3o En convulsion cérébrale, quand l'irritation provient du cerveau, et réagit sur la moëlle épinière.

M. Cazeaux semble ne pas partager l'opinion de M. Scanzoni sur cette dernière forme de convulsions, et il est très-disposé à croire que l'irritation spinale est toujours le point de départ de l'éclampsie. Et, comme le dit le savant auteur, c'est un fait expérimentalement établi par les physiologistes que l'irritation de la moëlle épinière, de la moëlle allongée ou des tubercules quadrijumeaux causent seules des convulsions, tandis que toutes les excitations portées sur tous les autres points du cerveau ou du cervelet ne produisent rien de semblable.